

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 7 (1915)
Heft: 1

Artikel: Le boycott Ormond [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383064>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des matières et de belles commandes, tel qu'il en fut pour de nombreux patrons et commerçants. De là à la prétention que l'ouvrier n'a pas le droit de se plaindre contre une baisse de salaire, il n'y a qu'un petit pas, que le lecteur du journal bourgeois fait tout seul.

Quant à nous, nous contestons absolument toute valeur réelle à pareille conclusion. Nous montrerons à la suite qu'elle repose en dernier lieu sur de pures sophismes.



Mouvements et luttes économiques en Suisse.

La grève des boulangers à Genève.

Mardi 1^{er} avril, nos camarades boulangers de Genève, exaspérés par l'intransigeance des patrons, ont décidé à l'unanimité de cesser le travail.

Il semblait que la guerre, la crise économique, la mobilisation d'un grand nombre de pères de familles auraient engagé le syndicat patronal à conclure une sorte de trêve et de maintenir pour un an encore la convention en cours. Nous nous sommes lourdement trompés, l'occasion était trop belle pour lui pour la manquer. Il s'est livré à une véritable agression sur les ouvriers, et a dénoncé le tarif en cours. Et pour combler la mesure, les patrons ont fait publier une jésuitique déclaration qui « regrette que les ouvriers aient choisi l'époque troublée que nous traversons pour déclarer la grève ».

Selon eux, le patriotisme des ouvriers doit consister à garder les frontières et accepter les diminutions de salaire qui leur sont proposées. Quant aux patrons, ils peuvent faire ce qu'ils veulent, tout leur est permis. Il suffit qu'ils déclarent que tel est leur bon plaisir pour que la classe ouvrière n'ait qu'à s'incliner.

Nos camarades boulangers ont fait des merveilles d'enthousiasme. Insouciants des fatigues, ils ont parcouru toutes les boulangeries, monté la garde nuit et jour pour faire triompher leur cause. Il fallait les voir, couchés sur des chaises ou sur des tables, prenant un léger repos avant de recommencer le travail de propagande! Il n'y a qu'une cause comme la nôtre qui puisse susciter un enthousiasme semblable, et ce ne sont pas les manœuvres des patrons qui écraseront les ouvriers. Au contraire, elles ne feront que les pousser au syndicat qui est leur seule chance de salut. Sans lui, ils n'auraient pu gagner les salaires actuels; ils seraient traités, comme auparavant, en ouvriers corvéables à merci et auxquels on impose une besogne de serfs pour un

salaire misérable. Ils ont conquis leur liberté grâce à leur organisation syndicale et ils savent que s'ils l'abandonnent, ils font litière de leur dignité. Ainsi donc, que MM. les patrons se dispensent d'attaquer le syndicat, cela ne sert à rien.

Nous avons eu le grand plaisir de voir le patronat s'entr'aider sérieusement. Les petits patrons de la Suisse sont venus au secours des genevois, ils ont abandonné leur boutique pour accourir auprès de leurs frères en détresse. Tant mieux, c'est excellent pour nous, la leçon est bonne et nous en profiterons.

D'autre part, M. Estier, meunier, est allé à Zurich recruter du personnel. Quarante ouvriers ont été engagés, mais huit sont arrivés à Genève, le reste s'est évanoui en cours de route. Enfin, ils ont trouvé dans le comité des éclaireurs genevois « Boys scouts » un appui précieux. On a obligé, des enfants de quatorze ans, de faire le portage du pain en lieu et place des ouvriers. La classe ouvrière sait maintenant, ce que vaut cette institution, créée par l'Union chrétienne. Destinée soi-disant au développement physique des jeunes garçons, elle ne sert qu'à fournir des domestiques stylés au patronat.

Tout cela ne tourmente pas nos camarades, ils vont courageusement de l'avant avec la conscience du devoir accompli.



Le boycott Ormond.

Les raisons qui ont forcé les organisations ouvrières suisses de prononcer le boycott des cigares Ormond sont bien connues. N'y revenons pas.

Ce boycott battait son plein et avait déjà rencontré l'adhésion de la grande majorité des travailleurs quand la guerre actuelle a éclaté, reléguant tout autre conflit à l'arrière-plan et obligeant les syndicats ouvriers de vouer toute leur attention et de consacrer toutes leurs forces au soulagement des misères créées dans le sein de la classe ouvrière par cette grande calamité.

Sans cette circonstance imprévue, il est presque certain qu'un arrangement serait déjà intervenu.

Pour le moment, il n'en est pas question, puisque, tout dernièrement encore, l'intervention personnelle de M. A. Suter, vice-président du Conseil communal de Lausanne et délégué de la Suisse romande au Conseil d'administration de l'Union suisse des sociétés coopératives de consommation, et de M. Couvreu, député libéral au Grand Conseil vaudois et syndic de Vevey, s'est heurtée à la même intransigeance qui a fait échouer les interventions précédentes d'associa-

tions coopératives et d'organisations ouvrières. Ces messieurs eurent beau invoquer la situation créée dans notre pays par la guerre, la crise économique, le chômage, ainsi que l'intérêt de la population veveysanne et de l'industrie suisse à ce qu'une entente intervienne au plus tôt, dans les circonstances que nous traversons, rien n'y fit.

La maison Ormond place son amour-propre au-dessus de toutes ces considérations d'intérêt général qui devraient pourtant primer en ce moment, surtout de la part de gens qui se piquent de patriotisme et de philanthropie.

D'accord avec ses avocats, qui ne demandent pas mieux que de ronger le plus longtemps possible dans un excellent fromage, la dite maison entend poursuivre jusque devant le Tribunal fédéral les procès intentés contre l'Union ouvrière de Zurich, la Fédération de l'alimentation et les journaux socialistes, le *Volksrecht* et le *Vorwärts*, dans l'espoir d'obtenir de ce tribunal une révision de la jurisprudence qu'il a établie en déclarant licite le boycott.

En conséquence, aux nombreux ouvriers qui nous demandent à quoi en est ce boycott, nous pouvons répondre qu'il n'est pas levé; qu'il ne pourra l'être que lorsque la maison Ormond sera revenue de son intransigeance et consentira de discuter avec les organisations ouvrières suisses.

Zurich, le 1^{er} mars 1915.

La Commission de boycott.



Mouvement syndical international.

Dans l'*Humanité* du 13 avril, le camarade Jean Longuet a publié les notes suivantes à propos de

L'Internationale syndicale sera-t-elle transférée en Suisse?

Le *Federationist*, organe central de la Fédération générale des Trade-Unions d'Angleterre, publie, dans son dernier numéro, un intéressant échange de correspondances, qui vient d'avoir lieu entre les camarades Appleton et Jouhaux pour les Centrales syndicales anglaise et française et le citoyen Gompers, président de la Fédération américaine du travail, au sujet du siège de l'Internationale syndicale, qui est actuellement à Berlin.

La proposition franco-anglaise.

Appleton et Jouhaux exposent tout d'abord à Gompers dans quelles conditions à l'occasion de la récente conférence des organisations socialistes et syndicales des pays alliés, à Londres, une conférence spéciale réunit les représentants de la Fédération générale britannique, avec les camarades Jouhaux, Merrheim, Luquet, Moulinier, Guinchard et Bourderon, délégués de la C. G. T. française, afin d'examiner ensemble la question de l'avenir de l'Internationale syndicale.

Une discussion approfondie et sérieuse se produisit. Aucune animosité personnelle ne s'y manifesta contre le

peuple allemand, mais tous les camarades présents furent d'accord pour penser que des animosités de race se sont produites et pourraient, entre autres conséquences, influer sur l'attitude et l'action du mouvement syndical international.

Il apparut à tous que des années s'écouleraient, sans doute, avant que des Anglais, des Belges et des Français puissent se rendre à Berlin avec la liberté d'allure et la confiance qui existaient avant que la guerre éclatât. Par conséquent, quelque nouvel arrangement était nécessaire, si on voulait éviter au mouvement international la désunion et les désastres.

C'est dans ces conditions que tous avaient pensé que le Secrétariat international devait, « tout au moins temporairement », avoir son siège central dans un pays dont la neutralité est garantie non seulement par un traité, mais par sa situation géographique :

Le choix de l'Amérique serait une solution idéale, si elle n'était aussi éloignée. En dehors des Etats-Unis, la Suisse est apparue comme étant le pays répondant le mieux à tous les besoins du secrétariat. Quoique les Français eussent préféré Genève, ils abandonnèrent cette cité, quand on leur fit observer les objections que l'Allemagne pourrait opposer au choix d'un centre purement latin et on se mit d'accord sur le nom de Berne. Il a été entendu qu'on vous communiquerait ses suggestions en vous priant de les transmettre à Legien, à Berlin.

Les signataires de la lettre ajoutent qu'ils ont conscience de la gravité de leur situation et de la nécessité « d'éviter une catastrophe à l'Internationale syndicale ». Ils ajoutent qu'ils auraient pu communiquer directement avec les pays affiliés, mais qu'il leur avait semblé préférable de transmettre leurs propositions par l'intermédiaire d'un non-belligérant aussi conscientieux que Gompers.

Acceptation des Etats-Unis.

Le citoyen Gompers, dans une lettre datée de Washington, le 4 mars, et adressée à Appleton, donne son entière approbation à la proposition de la C. G. T. française et de la « Federation Generale » britannique. Il déclare notamment :

La proposition que Jouhaux et vous me transmettez pour le fonctionnement présent de la Fédération internationale des syndicats, le choix de son siège et de son secrétariat me paraît éminemment pratique et conforme aux meilleurs intérêts du mouvement syndical international.

Gompers pense que l'heureuse position dans laquelle l'Amérique se trouve placée, dans la situation terrible où nous sommes, lui donnerait peut-être le plus de titres à réclamer le siège du secrétariat — étant données surtout les suspicions qui, actuellement, existent entre tous les peuples d'Europe. Mais il se rallie à cet égard à l'opinion de Jouhaux et d'Appleton. Il ajoute :

Je viens d'écrire au président Legien et lui ai exposé la question, en lui demandant d'examiner avec le plus grand soin cette proposition de transfert de la Fédération internationale à Berne, en Suisse, avec un secrétariat composé entièrement de camarades appartenant à des pays neutres. Je n'ai pas eu de nouvelles de Legien depuis plusieurs mois et il est possible que la lettre que je viens de lui écrire ne lui arrive jamais. J'espère cependant qu'il n'en sera pas ainsi et qu'il me répondra bientôt.

La question est donc maintenant posée. Il faut espérer que les militants syndicalistes allemands comprendront la sagesse et le tact de la proposition formulée par les Centrales syndicales de France et d'Angleterre et appuyée par la Centrale syndicale des Etats-Unis. Elle s'inspire uniquement des intérêts communs du mouvement ouvrier universel, soumis à des épreuves plus terribles que toutes celles qu'il avait jamais subies. Il faut espérer, surtout, que Legien sentirà que l'attitude si étroitement natio-